

**Compte-rendu de la Commission Formation et Vie Universitaire****du jeudi 06 juillet 2017****Présents ou représentés :**

**Collège A :** Patrick Barrès (procuration à Sophie Lécole Solnychkine), Philippe Canguilhem, Emmanuelle Garnier (procuration à Philippe Canguilhem à partir de 10h), Ollivier Haemmerlé, Christine Mias (procuration à Ollivier Haemmerlé à partir de 10h30), Caroline Thierry (procuration à Elisabeth Munier à partir de 12h10).

**Collège B :** Hélène Charlery, Thierry Hénocq, Julien Labetaa (procuration à Elisabeth Munier à partir de 11h), Sophie Lécole Solnychkine, Christian Mange, Elodie Quillier Valbuena (procuration à Hosni Mernari à partir de 11h50), Sébastien Rayssac (procuration à Hélène Charlery à partir de 11h30).

**Collège BIATSS:** Rose-Mary Expert, Evelyne Léon Latcher, Hosni Mernari, Elisabeth Munier.

**Collège Étudiants :** Robin Cantaloube, Hamid Djarane (procuration à Robin Cantaloube), Léo Roussie (suppléant), Aurélie-Anne Thos, Anna Trozky (procuration à Léo Roussie).

**Collège des personnalités extérieures :**

**Invités :** Michel Catlla, Jérôme Coutellier, Loïc Gojard, Sabrina Labbé, Mélanie Le Bihan, Claire Le Provost, Laurent Matuszewski, Halima Sahraoui, Nathalie Valière, Véronique Vidal.

**Secrétaire de séance :** Isabelle Martin

**Ordre du jour**

Point APB.

Validation du compte-rendu de la CFVU du 18/05/17 (vote).

Point sur les groupes de travail Université de Toulouse.

Définition du calendrier prévisionnel des CFVU 2017/2018 (vote).

21/09,05/10,09/11 et 14/12/17. En 2018, 18/01,08/02,15/03,05/04,03/05,07/06 et 28/06/18.

1. Echelle de notation ECTS 2016/2017 de l'UT2J (vote).
2. Présentation du projet P.O.S.I.T.I.F. par le SCUIO-IP.
3. Projets FSDIE session 3 (vote).
4. Dispositif passerelle ou DU FLE pour demandeurs d'asile et réfugiés vers les études universitaires (vote).
5. Capacités Master 2 (vote).
6. Point sur les différents groupes de travail :
  - Règlement intérieur de la CFVU
  - Charte des étudiants salariés
  - Contre toutes sortes de harcèlement ou discrimination.

Ollivier Haemmerlé, Vice-Président de la CFVU, ouvre la séance à 09h30, le quorum étant atteint.

### **Informations générales du VP CFVU**

#### **➤ Validation du compte-rendu de la CFVU du 18 mai 2017.**

**La CFVU approuve à l'unanimité le compte-rendu de la CFVU du 18/05/17 sous réserve des modifications.**

Votants : 22

NPPV : 02

Pour : 20

#### **➤ Point APB.**

Présentation Laurent Matuszewski

Un point concernant le deuxième tour d'affectation d'APB (le 3<sup>e</sup> tour est prévu le 14/07/17) est présenté aux conseillers.

Sur les trois parcours en Licence, tous les vœux 1 de l'académie n'ont pas pu être absorbés en Sciences de l'éducation (200 places), en Musique et Arts (15 places) et Cinéma Audiovisuel (115 places).

Deux parcours sont actuellement en difficulté : Psychologie et Documentation.

290 personnes sont en liste d'attente dans l'académie et 1077 hors académie en Psychologie, 37 personnes sont en liste d'attente dans l'académie et 75 hors académie en Documentation, 121 personnes sont en liste d'attente dans l'académie et 593 hors académie en Cinéma Audiovisuel.

En LEA, tous les vœux de l'académie ont été admis, mais une liste d'attente de 153 personnes hors académie s'est créée.

Les 25 autres parcours ne posent pas de problème.

Depuis le 27/06, la procédure complémentaire est ouverte, et ce jusqu'au 15/09/17. Les formations sont retirées automatiquement de la procédure complémentaire au fur et à mesure qu'elles ont atteint les seuils de capacités qui ont été votés.

Les formations pour lesquelles des listes d'attente se sont créées en procédure normale ne pourront ouvrir en procédure complémentaire que lorsque ces listes d'attente seront épuisées.

Intervention Robin Cantaloube

Il n'y a pas assez de moyens humains et financiers destinés à l'enseignement supérieur, il faut informer le Ministère que trop de candidats restent sans formation ni affectation choisie (17 000 lycéens au niveau national dont 1 400 à l'UT2J à ce jour). La plate-forme APB manque vraiment de transparence, la sélection à l'entrée de l'Université n'est pas la solution, car le droit pour toutes et tous à l'accès aux études supérieures est effectivement remis en cause. Un manque d'information est vraiment problématique pour les primo arrivants ; ils sont très souvent désorientés face à ces procédures.

### Intervention Ollivier Haemmerlé

Une lettre du 29/06/17 de Mme la Ministre de l'ESR nous informe que de nouvelles modalités APB seront mises en place dès la rentrée 2018.

Un extrait du courrier est lu aux Conseillers.

*« Un « contrat de réussite étudiant » permettra à chaque bachelier d'accéder à l'Enseignement supérieur tout en lui garantissant les meilleures chances de succès. Nous sortirons ainsi de la logique délétère du tirage au sort.*

*La préparation de cette réforme donnera lieu à une large concertation avec l'ensemble de la communauté éducative de l'enseignement supérieur.*

*Sans attendre, je vous encourage à afficher, pour chacune de vos mentions de Licence, des éléments d'information pour les nouveaux bacheliers (taux de réussite en fonction du baccalauréat obtenu, matières ou compétences pour lesquelles un niveau d'exigence particulier est attendu, description des cours proposés en 1<sup>ère</sup> année de Licence, poursuites d'études et principaux métiers auxquels la mention permet potentiellement d'accéder, possibilités de réorientation offertes aux étudiants qui souhaiteraient en bénéficier, etc..) »*

Une journée de remise de dossiers d'inscriptions a été consacrée le 05/07/17 aux étudiants extérieurs à l'Etablissement désirant s'inscrire en M1 Psychologie. Plus de 500 dossiers ont été retirés, auxquels il faut ajouter environ 250 demandes d'étudiants étrangers, 900 diplômés en Licence Psychologie de l'UT2J, sans oublier les redoublants en Master. Il semble évident qu'il ne sera pas possible d'inscrire tout le monde.

Une motion préparée par le VP CFVU sur ce problème d'inscription en Master Psychologie est lue aux membres élus pour avis et vote. Il sera remis à la Rectrice de l'Académie de Toulouse.

### Intervention Aurélie-Anne Thos

Les personnes qui sont venues des quatre coins de la France retirer un dossier (sur une seule journée) et pour lesquelles aucune certitude d'être acceptées n'est fournie se retrouvent dans une situation financière difficile. Les dossiers auraient dû être disponibles par mail : cette solution aurait été beaucoup plus pratique pour tout le monde.

### Intervention Thierry Hénocq

Les enseignants n'ont pas forcément le même avis que les étudiants sur la sélection.

Il faut d'avantage penser aux choix des filières dans lesquelles la sélection est indispensable ou pas.

**La CFVU approuve à l'unanimité le texte qui sera remis à la Rectrice de l'Académie de Toulouse.**

Votants : 22

Pour : 22

### ➤ Définition du calendrier prévisionnel des CFVU 2017/2018.

Les dates prévisionnelles des prochaines CFVU 2017/2018 sont présentées par le VP CFVU. Un tableau récapitulatif sera prochainement mis à la disposition des membres élus

## 1. Echelle de notation ECTS 2016/2017 de l'UT2J.

Présentation Mélanie Le Bihan avec la collaboration de l'OVE.

Un document représentant l'échelle de notation ECTS est présenté aux membres élus de la CFVU.

D'après des statistiques d'évaluation des étudiants en Licence et en Master communiquées par le service de l'OVE (sur les années 2014/2015 et 2015/2016), un tableau de notation a été défini. Cette référence de notation pour les étudiants ERASMUS est très importante pour la reconnaissance des crédits ECTS à UT2J.

Intervention Elodie Quillier Valbuena et Hosni Mernari

Sur l'ancien document présenté, il apparaissait un pourcentage dans la colonne du tableau correspondant à la lettre F (notes inférieures à 10). Cela veut-il dire qu'il n'y a aucun étudiant ayant une note inférieure à 10, ou bien que l'on ne veut pas voir ces étudiants apparaître dans les statistiques ?

Elodie Quillier s'étonne de cet état de fait selon lequel une partie de la population étudiante soit délibérément oubliée.

Les indications pour construire cette échelle de notation sont communiquées par l'Europe, la base est calculée sur au moins deux années académiques en tenant compte uniquement des étudiants qui réussissent (à partir de 10/20). Chaque établissement établit sa propre grille en fonction de ses notations, et les calculs se font avec les étudiants qui se sont présentés à l'ensemble des examens.

Réponse Mélanie Le Bihan

C'est la pratique des autres universités européennes de ne pas prendre en considération dans ces statistiques les notes inférieures à 10.

Complément de réponse par Nathalie Valière (OVE)

La présence aux examens des étudiants à l'UT2J est calculée sur la totalité des UE auxquelles ils sont inscrits (l'étudiant qui ne vient pas en cours n'est pas comptabilisé). Pour ceux qui ne passent que certains modules, la réalité n'est pas vraiment respectée, s'ils ne se présentent pas à tous les examens, ils ne seront pas comptabilisés (ABI = non comptabilisé).

Remarque de Hosni Mernari

Il est étonnant que l'on ne prenne en considération que les étudiants qui se sont présentés à l'ensemble des épreuves pour calculer les taux de réussite, alors que les étudiants peuvent choisir de ne passer qu'une partie des épreuves.

**La CFVU approuve à l'unanimité l'échelle de notation ECTS 2016/2017 de l'UT2J.**

Votants : 22  
NPPV : 04  
Pour : 18

## 2. Présentation du projet P.O.S.I.T.I.F. par le SCUIO-IP.

Présentation Sabrina Labbé et Loïc Gojard

C'est un projet appelé « P.O.S.I.T.I.F » retenu lauréat 2017 à l'appel à manifestation d'intérêt de la DGESIP. Il a été porté par l'Institut National Universitaire Champollion et le service du SCUIO-IP de l'UT2J, ainsi qu'avec le soutien de l'Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées.

Le projet vise à faire des expérimentations pour améliorer l'insertion professionnelle des diplômés en SHS et LLA. Une dotation pérenne en masse salariale pour financement de postes en CDD de 120 000 € est partagée à part égale entre l'INU et l'UT2J pour le démarrage des expérimentations sur l'année universitaire 2017/2018.

La mise en place de six expérimentations « sociales » va impliquer différents acteurs (les étudiants, les enseignants et le personnel Biatss). L'objectif est de faire en sorte que l'étudiant ne soit plus seul face à une idée d'insertion professionnelle mais qu'il soit accompagné par l'ensemble de la communauté universitaire et qu'il soit co-auteur de sa trajectoire.

#### Expérimentation 1 : Elèves Reporters Métiers

L'objectif est d'imaginer l'orientation non par disciplines mais par les métiers potentiels après un parcours à l'université. Les lycéens construiront des parcours qu'ils pourront mettre à disposition de leur communauté sur une plate-forme.

#### Expérimentation 2 : Développons nos connaissances métiers

Elle s'adresse aux étudiants de L1 primo-arrivants. Ils seront accompagnés par des enseignants dans leurs choix de parcours et sur les différentes possibilités des métiers. Cette expérimentation s'intègre potentiellement dans les UE d'accompagnement des projets personnel et professionnel de l'étudiant.

#### Expérimentation 3 Numérisons nos compétences

Les étudiants de L3 et les enseignants s'approprient ensemble la démarche compétence lors d'ateliers collectifs à l'aide de deux outils pédagogiques numériques (le PEC et MAHARA).

#### Expérimentation 4 : Ateliers coopératifs d'insertion professionnelle

Les étudiants de M1 et M2 et les COIP vont pouvoir anticiper et mutualiser leurs démarches de recherche d'emploi ou de stage à travers des ateliers coopératifs d'insertion professionnelle.

#### Expérimentation 5 : Booster mon employabilité

Les Diplômés DUT, Licences et Masters pourront être accompagnés auprès des différents acteurs de l'emploi (Pôle emploi, APEC, entreprises...). Le but est de créer un guichet unique sous forme d'un espace de co-working consacré à la recherche d'emploi.

#### Expérimentation 6 : Les conseils sectoriels locaux

Les établissements universitaires et les milieux socio-économiques devront échanger sur les métiers ciblés par les formations, et ceux proposés par les employeurs, le but étant de co-construire les formations, compétences et métiers de demain.

#### Question Elodie Quillier Valbuena

Est-ce que le projet concerne bien l'insertion professionnelle des diplômés en ALL et SHS ?  
Le titre du projet est différent de celui de l'appel à projets.

#### Réponse Sabrina Labbé

Oui. Le projet concerne bien les SHS et ALL

Question Elodie Quillier Valbuena

Dans le projet, vous parlez des enseignants-chercheurs dans les publics visés. Il faudrait parler plus largement des personnels, car les BIATSS, les PAST et les enseignants peuvent être également concernés..

Réponse Sabrina Labbé

Tout à fait d'accord.

Question Elodie Quillier Valbuena

Est-ce que vous savez déjà comment vous allez procéder pour impliquer des composantes ? Avez-vous déjà ciblé des composantes particulières ou allez-vous lancer un appel ?

Réponse Sabrina Labbé

La première composante ciblée est le département Sciences de l'éducation, mais il faudra lancer un appel à candidatures pour susciter d'autres participations.

Question Hosni Mernari

Est-ce que le SCUIO-IP a les moyens de mener à bien ce projet ?

Réponse Sabrina Labbé

Le SCUIO-IP n'a pas les moyens de remplir ces missions pour les 30.000 étudiants de l'université. C'est pour ça que nous nous appuyons sur les étudiants qui vont être acteurs de ce dispositif. C'est également pour ça qu'on va chercher, dans une démarche d'essaimage, à sensibiliser les enseignants pour toucher de plus en plus de monde.

Question Hosni Mernari

Vous parlez de faire évoluer les représentations de certaines filières. Comment allez-vous faire évoluer ces représentations ?

Réponse Sabrina Labbé

Je ne parle pas de mauvaises représentations. Il n'y a que des bonnes représentations mais qui sont parfois divergentes. Par exemple pour Sciences de l'éducation, on pense aux possibilités d'insertion en tant que professeur des écoles, mais il y a aussi les éducateurs spécialisés, l'éducation populaire, etc.

Question Hosni Mernari

Co-construire les formations et les compétences, s'agit-il de co-construire avec les entreprises ? Le risque est de construire un enseignement spécifique de spécialité au détriment d'un enseignement général à l'université. Comment s'adapter à l'environnement socio-économique dans des filières comme la philosophie, la littérature, l'histoire ?

Réponse Sabrina Labbé

L'objectif est d'établir une communication avec les milieux socio-économiques sur les différentes formations des Universités à travers des échanges constructifs sur les besoins de chacun. L'adaptabilité ne doit pas être à sens unique.

Question Léo Roussie

La crainte vient aussi du MEDEF qui va vouloir adapter le contenu des filières à son avantage. Comment vont être construits les futurs Conseils sectoriels locaux au niveau décisionnel et représentation, les étudiants seront-ils sollicités ?

Réponse Sabrina Labbé

Ce projet n'a pas vocation à répondre aux sollicitations du MEDEF. Les Conseils seront consultatifs, et la représentation étudiante sera prévue.

### **3. Projets FSDIE session 3 – Commission plénière du 24 mai 2017.**

Présentation Christian Mange (Vice-Président délégué Vie Universitaire)

L'objectif est de dépenser la totalité du budget FSDIE projet 2017 qui est de 125 000 €.

Les reliquats de cette année seront affectés aux Associations et Foyers étudiants.

Il y a quinze projets FSDIE vus en Commission restreinte le 18/05/17 et en séance plénière le 24/05/17 pour un montant total de subventions accordées de 39.286,36 €.

Question Aurélie-Anne Thos

Le fonds FSDIE est créé sur les 16 € retenus des frais d'inscriptions que versent chaque année les étudiants. Actuellement, l'Etat ne reverse pas au FSDIE les 16 € des boursiers, pourquoi n'est-ce pas encore applicable ?

Réponse Christian Mange

C'est une demande financière très complexe, le dossier est en cours d'instruction pour l'année 2018.

**La CFVU approuve à l'unanimité les 15 projets sélectionnés par la Commission plénière du 24/05/17 pour un montant total de 39 286.36 €.**

Votants : 22

Abstentions : 01

Pour : 21

### **4 Dispositif passerelle ou DU FLE pour demandeurs d'asile et réfugiés vers les études universitaires.**

Présentation Halima Sahraoui (Directrice du DEFLE)

Des fonds spécifiques débloqués en urgence par la COMUE (ainsi que d'autres partenaires UT2J, UT3, UT1, etc.) ont permis de mettre en place une 1<sup>ère</sup> session depuis le 19 juin 2017 de cours de FLE pour environ soixante personnes vivant dans des centres d'accueil et d'orientation à Toulouse et en Région. Cette session doit se terminer le 25/08/17.

Cette demande a émergé en avril avec le soutien du « Collectif étudiant ». Le statut d'étudiant est souhaité, mais il n'est pas actuellement compatible avec le statut de réfugié.

L'UT2J a répondu à un appel à projet pour créer un DU sur 2017/2018 auprès de l'AUF (Agence Universitaire de la Francophonie) afin d'obtenir un financement de 10 000 €.

Le niveau d'entrée en FLE serait B1 minimum, l'objectif étant d'accompagner ces personnes jusqu'au niveau B2 avec une certification DELF/DALF à l'issue du dispositif. Cette formation ne délivrera pas d'ECTS mais permettra une poursuite d'études universitaires.

Cette demande faite dans l'urgence n'est pas passée en Conseil d'UFR.

Intervention Robin Cantaloube

Les étudiants se réjouissent qu'un tel dispositif puisse être mis en place à l'Université.

Ce projet doit être réellement soutenu financièrement par tous les acteurs politiques de l'UT2J et les acteurs locaux.

Il faudrait étudier la possibilité d'intégrer d'une part plus de 25 personnes, et d'autre part, intégrer également celles qui ont uniquement un niveau BAC par l'intermédiaire du DAEU.

Question Philippe Canguilhem

Ce DU est-il demandé de façon pérenne ou seulement pour une année ?

Réponse Halima Saharoui

Cet accord est soumis au vote aujourd'hui pour une année universitaire.

**La CFVU approuve à l'unanimité le dispositif passerelle ou DU FLE pour demandeurs d'asile et réfugiés vers les études universitaires**

Votants : 22

Pour : 22

## 5 Capacités Master 2.

Présentation Laurent Matuszewski (Directeur de la Scolarité)

Un diaporama récapitulatif des capacités en Master 2 votées dans les différents UFR, Ecoles et Instituts est présenté aux membres élus.

**La CFVU approuve à la majorité des suffrages exprimés les capacités en Master 2.**

Votants : 22

NPPV : 02

Abstention : 01

Contre : 05

Pour : 14

## 6 Point sur les différents groupes de travail :

- Règlement intérieur de la CFVU



La Commission Recherche a commencé à travailler sur ce projet, et des propositions seront soumises au groupe de travail de la CFVU à la rentrée. Des rencontres sont également prévues afin d'harmoniser au mieux des idées dans les deux Commissions.

- **Chartre des étudiants salariés**

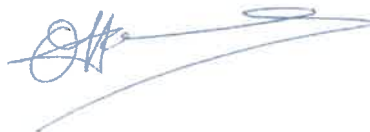
En l'absence du Vice-Président Etudiant, le point est reporté.

- **Contre toutes sortes de harcèlement ou discrimination.**

Des éléments non étudiés à ce jour dans ce dossier entraînent le report de ce point.

Fin de séance à 12h30.

Le Vice-Président de la CFVU



Ollivier Haemmerlé